



Elle entraîne des changements importants dans le quotidien d'une famille tels que :

Une modification
de vos droits

Prestations CAF/MSA

Une nouvelle organisation
dans le quotidien

- Conciliation vie privée / vie professionnelle
- Reprise du travail, congé parental, temps partiel...

Un accompagnement
à la parentalité

Questionnement sur les
besoins de l'enfant, et sur la
place et le rôle de chacun des
membres dans la famille...

Le service social de l'ASIA peut vous accompagner dans vos préoccupations.
Vous pouvez contacter l'assistante sociale de votre entreprise au 02.41.27.28.29